

## LES ACTEURS DU SIAO

### PILOTAGE

Direction Départementale de  
la Cohésion Sociale (DDCS)

### PRESCRIPTEURS

Service Social Départemental  
CCAS  
Accueil de Jour/nuit  
Maraudes  
Service Social des Hôpitaux  
SPIP  
CAF  
Associations spécialisées  
Associations caritatives  
Autres...

### STRUCTURES D'HERGEMENT/ LOGEMENT INTERMEDIAIRE

CHU  
CHRS  
Hébergement de stabilisation  
Intermédiation locative  
Résidence Sociale  
Maison Relais/Pension de Familles  
ALT  
RJA  
FJT

✓ La Charte Départementale d'Accueil et d'Orientation définit le rôle de chacun dans l'organisation générale du SIAO.

✓ Le Protocole de Fonctionnement définit les relations de partenariat et les places d'hébergement/logement intermédiaire portées à la connaissance du SIAO. Il doit être co-signé par chaque gestionnaire et le SIAO après approbation de la DDCS.

## COMMENT SAISIR VOS DEMANDES ?

Pour la saisie de vos demandes  
d'hébergement/logement intermédiaire, merci de bien  
vouloir vous connecter sur le site internet  
du logiciel national SI-SIAO :

<https://siao.social.gouv.fr/>

**Attention** : Les demandes d'hébergement/logement  
intermédiaire sont à réactualiser tous les 3 mois.

## NOUS CONTACTER

Pour tout renseignement :

SIAO du Val d'Oise

ESPERER 95

☎ 01.34.24.22.48

☎ 115

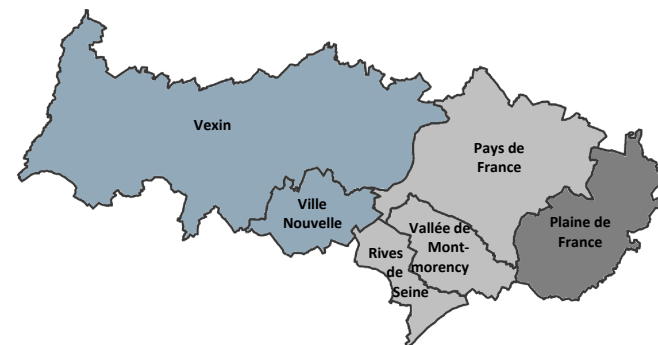
✉ [siao95@esperer-95.org](mailto:siao95@esperer-95.org)

[www.esperer-95.org](http://www.esperer-95.org)

1 Ancienne Route de Rouen  
95300 Pontoise



*Service Intégré d'Accueil et d'Orientation  
du Val d'Oise*



*Plaquette à destination des professionnels*



## LES MISSIONS DU SIAO

Les SIAO sont cadrés par les textes de référence :

**Loi ALUR n° 2014-366 du 24 mars 2014**

**CASF L 345-2 à L345-10**

**CCH L441-2-3**

**Recenser toutes les places** d'hébergement, les logements en résidence sociale ainsi que les logements des organismes qui exercent les activités d'intermédiation locative

**Gérer le service d'appel téléphonique 115 du Val d'Oise** pour les personnes ou familles mentionnées au premier alinéa

**Veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou familles** mentionnées au même premier alinéa, de traiter équitablement leurs demandes et de leur faire des propositions d'orientation adaptées à leurs besoins, transmises aux organismes susceptibles d'y satisfaire

**Suivre le parcours des personnes ou familles** prises en charge, jusqu'à la stabilisation de leur situation

**Contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement**, si besoin avec un accompagnement social

**Assurer la coordination** des personnes concourant au dispositif de veille sociale et la coordination des acteurs...

**Produire les données statistiques d'activité**, de suivi et de pilotage du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement

**Participer à l'observation sociale**



## LES INSTANCES SPECIFIQUES

### ⇒ Le comité de suivi

Piloté par la DDSC, il rassemble tous les trimestres, les représentants des acteurs impliqués dans les dispositifs d'accueil/hébergement/logement afin de suivre l'évolution de sa mise en place, veiller au bon fonctionnement et à la cohérence des articulations de travail entre les gestionnaires et le SIAO. *Trimestriel.*

### ⇒ La coordination territoriale du SIAO 95

Elle a pour objectif de faciliter la coordination des différents acteurs du département gravitant autour des questions d'hébergement et de logement, afin de favoriser la collaboration entre tous et développer la recherche collective de solutions face aux besoins identifiés. *Semestrielle.*

### ⇒ La coordination de Veille sociale

Présence des « Equipes mobiles », SIAO/115, accueils de jour, taxi social, équipes mobiles psychiatriques et PASS. L'objectif est de pouvoir échanger sur les difficultés de fonctionnement, sur l'expérience et les « bonnes pratiques », l'articulation entre les dispositifs, la réponse aux besoins constatés et la connaissance de situations d'usagers fréquentant ces dispositifs de veille sociale. *Tous les 2 mois.*

### ⇒ La Commission Situation Complexe

Elle rassemble chaque mois des travailleurs sociaux disposant d'une bonne connaissance des dispositifs qu'ils représentent. Elle doit permettre d'impulser une réflexion collective autour de situations qualifiées de complexes de par l'urgence qui les caractérisent, leur singularité, la multiplicité des problématiques. *Mensuelle.*

## SUPPORTS DE COMMUNICATION

- ✓ La fiche navette hebdomadaire
  - ✓ Le Bulletin Info SIAO mensuel
  - ✓ Un guide pratique
  - ✓ Un site Internet
- [www.esperer-95.org](http://www.esperer-95.org)

## TRAITEMENT DES DEMANDES D'HEBERGEMENT / LOGEMENT

**POUR RAPPEL, seul le 115 peut être contacté directement par les usagers pour une mise à l'abri.**

